

AIDE TUNISIENNE À L' AISNE SINISTRÉE (1921)

Un discours de M. Lucien Saint,
résident général de France à Tunis,
au déjeuner de rentrée de l'Institut colonial français
(*Les Annales coloniales*, 10 octobre 1921)

[...] J'ai reçu de l'Institut colonial français, il y a déjà deux mois, une admirable lettre qui demandait aux communes tunisiennes de bien vouloir adopter un certain nombre de communes des régions libérées. Nul ne peut être plus que moi sensible à une pareille sollicitation et à une si noble suggestion. J'ai eu, en effet, le très grand honneur d'être appelé après l'armistice à apporter ma collaboration à la renaissance d'un des départements dévastés, je puis dire le département qui a été le plus cruellement meurtri et le plus durement éprouvé.

Ce département est le département de l'Aisne qui, pendant cinq années, a été le champ de bataille où se sont ruées les deux armées adverses. Traversé qu'il était dans toute sa longueur et dans toute sa largeur par la ligne Hindenbourg, tout ce qui n'a pas été détruit au cours des combats, faits d'avances et de reculs successifs, par les armées et les canons boches, a été détruit par les armées et les canons français.

J'ai donc accueilli comme c'était mon devoir, la demande qui m'a été adressée par l'Institut colonial français. Il faut avoir vu l'horreur de ces régions, jadis si fières de leurs récoltes de céréales à plein rendement ; il faut avoir vécu de longs jours parmi la détresse de ces populations dénuées de tout et que seul a ramenées sur le sol natal ce touchant amour de la terre qui anime le paysan et qui permettra à ces pays de renaître. Il faut avoir vécu cette vie pour comprendre toute l'ampleur du problème qui se pose, problème effroyable où deux inconnus se dressent également difficiles à résoudre : le temps et l'argent.

Le temps, comment l'apprécier ? Songeons à tout ce qu'il y a à faire pour reconstruire les régions libérées, dans un pays, où avant la guerre on ne faisait pas pour un milliard de travaux publics par an. L'argent ? Songeons à la somme formidable qu'il faudra, si l'on envisage, que le seul département dont je vous parlais tout à l'heure réclame pour ses propres dommages 26 milliards, pour ses dommages directs et indirects. Et il y a dix départements dévastés.

Aussi ne peut-on qu'applaudir à l'initiative prise par l'Institut colonial français. Il ne sera pas possible aux communes de Tunisie d'adopter directement des communes françaises, parce que les communes de Tunisie n'ont pas, comme les communes françaises, un budget spécial alimenté avec des ressources municipales. Tous les subsides dont elles disposent proviennent du budget tunisien. Mais, d'accord avec l'Union des grandes associations, nous avons en Tunisie une vaste loterie spécialement organisée pour la circonstance, loterie qui donnera, je pense, 1.250.000 francs, qui seront consacrés dans leur presque intégralité à secourir les communes qui ont été désignées et qui, par une attention particulièrement délicate dont je suis reconnaissant à M. Alcide Delmont, ont été choisies parmi les communes du département dont, anciennement, les intérêts m'avaient été confiés. (Applaudissements.)

Cet effort, la Tunisie doit le faire, parce qu'elle le peut. Non pas que je veuille

dire que la Tunisie est un pays riche, bien au contraire. L'occupation française n'y date que de quarante ans, et quelque effort qu'aient fait nos admirables colons, ni son organisation, ni son outillage économique n'ont encore permis de tirer du sol tous les bénéfices que l'on est en droit d'espérer. Mais une gestion des deniers publics attentive et scrupuleuse a créé à la Tunisie une situation financière qui peut être considérée comme favorable. La Tunisie a pu payer ses emprunts antérieurs, elle a pu contracter de nouveaux emprunts et assurer régulièrement le service de la dette et de l'amortissement. Elle peut envisager l'avenir avec confiance.

A l'aide des 200 millions qui proviennent des excédents budgétaires annuels, (ce qui indique une certaine prospérité et un bon rendement des impôts), elle a pu poursuivre l'œuvre de colonisation entreprise en multipliant les routes, les chemins de fer, les adductions d'eau, les téléphones et le télégraphe. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Si la Tunisie n'a pas été éprouvée directement par la guerre comme la France, elle en a cependant subi le contrecoup qui s'est abattu sur le monde entier et qui s'est manifesté chez elle par des augmentations de dépenses, dépenses de personnel, dépenses de matériel, déficits dans ses chemins de fer nécessitant une modalité nouvelle à trouver pour leur exploitation dans l'avenir.

Il faudra faire des efforts, mais les contribuables peuvent considérer que le passé est le garant de l'avenir et que l'administration s'inspirera toujours du même esprit d'économie et d'emplois judicieux de ses fonds budgétaires. Tout sera mis en œuvre pour permettre à la Tunisie de traverser la crise qui s'est abattue sur le monde entier et dont tous souffrent également. Toutes les réformes nécessaires seront faites et seront faites pratiquement ; toutes les réformes qui paraîtront possibles seront examinées avec attention et seront réalisées lorsque les circonstances le permettront, de même que seront écartées toutes les conceptions utopiques dont la réalisation risquerait de précipiter le pays au désordre et à l'anarchie.

Avec le concours de tous, avec le concours de nos colons auxquels la Tunisie doit être reconnaissante de tout ce qu'elle connaît aujourd'hui de prospérité et de richesses, avec le concours des fonctionnaires, trop souvent méconnus et qui continuent dans le calme et la réserve l'organisation de ce grand pays et avec le concours aussi de nos amis indigènes, loyalement attachés à la France et que je m'efforce pour ma part d'associer chaque jour davantage, dans une collaboration amicale et confiante à l'œuvre de réalisation et de civilisation françaises, la Tunisie pourra, sous l'égide d'un souverain dont la France a le devoir de reconnaître le loyalisme, continuer ses destinées chaque jour plus heureuses. (Applaudissements.)

La Tunisie espère beaucoup du concours qu'elle rencontrera auprès de l'Institut colonial. C'est dans cet esprit que je lève mon verre en l'honneur de l'Institut colonial français et en l'honneur de son président. (Vifs applaudissements.)
